

# Les milieux de la Voyance - Partie I

Soumis par Marwina  
15-11-2013

Ceci est une petite série d'articles pour tordre le coup aux idées reçues sur les milieux de la voyance et donner au tout venant des arguments allant au delà des habituelles conneries et idées reçues diverses et variées.

Réalités et désastres des milieux de la voyance - Partie I Depuis que ma profession n'est plus un délit, c'est à dire depuis 1994, et de part l'absence de tout encadrement juridique, les plus forts (c'est à dire ceux qui ont le plus de fric) ont pris possession de la place et fait leurs lois. À grand renfort de pubs, ils sont partout, à la télé dans les journaux, sur internet. Partout.

Nous autres les traditionnelles sommes devenues presque invisibles. Les indépendantes comme moi sont devenues très rares, la plupart des collègues ont été obligés pour survivre de s'inscrire pour travailler au moins partiellement sur des plateformes de voyance, qui sont une gigantesque arnaque mafieuse. Vous savez ces machins à genre 1€; les 10 minutes puis 4€; la minute supplémentaire ? Voilà. Les voyants qui travaillent sur ces machins sont parfois très mal payés, il n'est pas rare que ces macs gardent pour eux 50 % du chiffre d'affaires obtenu. Vous imaginez bien qu'à 0,50ct d'euros les 10 minutes de travail, personne ne risque de vivre en France, les employés sont donc forcés de faire durer au maximum. La consultation de 20 minutes revient à 41€;. De 30 minutes à 81€;. De 40 minutes à 121€;. La durée moyenne d'une consultation de voyance est de 50 minutes. TA-DAH !!! 161€; dans ta face. En moyenne. Ça peut bien sur monter à des prix totalement délirants, puisqu'il est très facile de faire oublier le temps qui passe à une personne en demande d'aide. (Quand je reçois chez moi je prend 60€; et je ne compte pas mon temps, à titre de comparaison. Je suis dans la moyenne des prix à la campagne. Une consultation sur Paris peut facilement coûter 150€;, par contre, ce pourquoi beaucoup de parisiens consultent pendant leur vacances des voyantes de campagne.) L'autre nouveauté qui a essaimé de toutes parts est l'audiotel. L'audiotel est un système de numéro surtaxé, à 0,34ct d'euro la minute en général, avec parfois un coût de connexion initial (du genre 1€; ou 1€;20). Certaines hotlines fonctionnent selon ce système. Certaines lignes, comme celle que vous appelez quand vous avez un soucis avec votre SECU, vous entubent également de cette manière. Mais, avec la voyance, c'est pire. Tout d'abord il faut savoir que les personnes (pas forcément des voyants, ça peut être strictement n'importe quel étudiant en rade d'un job alimentaire) sont payées dans les 5€; de l'heure générée. Oui, vous avez bien lu 5€;;. De l'heure générée : mais quoi qu'est-ce donc ? Il faut savoir pour le comprendre qu'il est interdit de facturer le temps d'attente de ce genre de ligne. Solution : supprimer le temps d'attente par ce que les propriétaires de numéros audiotels appellent « leur vitrine ». En réalité, les pseudo-consultations des personnes qui on appelé avant vous et sont en contact avec le pseudo-voyant au moment ou vous, vous attendez. Mhhmm. Oui, donc vous entendez ce que bidulette raconte à machin sur ses problèmes d'érection, l'infidélité de sa femme ou les névroses de son chien. Si vous n'avez jamais appelé d'audiotel et que vous êtes curieux, ou tout simplement étudiant en sociologie, investissez donc une petite dizaine d'euros dans le voyeurisme. Mention spéciale pour les athées : si vous attendez suffisamment longtemps pour que ce soit votre tour et déclarez, alors que toutes les autres en train d'attendre vous entendent, quelque chose du style « ah mais non je veux pas de consultation, moi j'appelle juste l'audiotel parce que l'on entend les gens parler de leurs trucs et j'aime bien écouter leurs petits secrets je trouve ça fun, ça me fait bien marrer ces conneries », sans doute obtiendrez vous un résultat. Je ne sais pas trop lequel car je n'ai jamais essayé, mais je pense que l'on obtient un résultat. Or donc, l'heure générée. Eh bien, c'est tout simplement le nombre d'heures d'attente générées par la ligne, par exemple si vous avez en moyenne 4 personnes qui attendent leur tour sur votre ligne vous générez 4h par heure de travail. Si vous avez en moyenne 10 personnes qui attendent, vous générez 10h par heure de travail. Sachant que France Télécom coupe automatiquement la communication au bout de 30 minutes, une personne qui veut consulter sur audiotel devra s'y reprendre à plusieurs fois : mettons qu'elle attend 20 minutes la première fois, la communication sera coupée au bout de 10 minutes de conversation réelle. Si elle attend encore 20 minutes la seconde fois, elle obtiendra 10 minutes de consultation de plus. Si elle à un peu plus de chance la troisième fois et n'attend que 15 minutes, elle aura 15 minutes de consultation. C'est une affaire de chance. Il est bien évident que les personnes qui n'ont eu que 10 ou 15 minutes de consultation vont rappeler plusieurs fois, et ainsi passer facilement plusieurs heures au téléphone pour une simili consultation merdique découpée par tranche de 10 ou 15 minutes, entrecoupée des problèmes de la voisine et de son raton laveur ou que sais-je. En un mot, la grande éclate. Il résulte de ce système que l'intérêt de l'employé (avoir le plus possible de personnes qui attendent en même temps) est dans un rapport d'opposition radicalement incompatible avec celui du client (attendre le moins de temps possible) Il est bien sur évident que personne, même le meilleur voyant de l'univers, ne peut faire du bon travail dans des conditions de consultation aussi irrémédiablement pourries. Ceux qui disent le contraire sont des charlatans ou des personnes qui n'ont pas le choix de se passer de travailler sur audio, ou tout simplement d'avoir un audio : car certains, surtout des célébrités de la voyance, ont leurs propres audios (j'appelle ces derniers « les voyants à paillettes »). NB : pour qui sait bien y faire, travailler sur audio rapporte pas mal. Il est très facile de se faire engager auprès d'un patron d'audio véreux, dans la mesure ou la multiplication des employés ne coûte pas plus cher à l'employeur, car le nombre de clients reste sensiblement le même, tout comme le nombre total d'heures générées par tous les employés. Par contre, le nombre d'heures générées par chacun des employés baisse, oui, mais c'est les gains de chacun des employés qui baissent et non pas ceux du patrons de l'audiotel. Au contraire, les employés seront motivés pour ramener plus de clients afin d'augmenter leur nombre d'heures générées, et donc du même coup le salaire du patron. Lequel patron n'a rien de plus à faire qu'entretenir la concurrence entre ses employés pour qu'ils génèrent plus d'heures, toujours plus d'heures, en trouvant toujours plus de clients. Je vous ai dit que c'était une mafia, eh bien la gestion des employés est celle d'une mafia. Logique. Et, sinon : c'est globalement légal. Enfin, il y

a des arrangements plus ou moins fonctionnels et de toutes façon pas vraiment de recours efficace, sauf dans les cas d'abus trop graves pour ne pas être évidents. Que n'avez vous point compris dans le concept de vide juridique ? La profession n'est ni autorisée, ni interdite, la mafia fait la loi : deal with it. Ceci dit, si la profession était encadré par le même genre de guignols qui ont encadré l'utilisation des audiotels, ce serait sans doute encore pire. Nous autres indépendantes sommes vraiment peu de chose face au rouleau compresseur de la mafia qui nous étrangle. Et, pour ceux qui connaissent, ne me parlez pas de l'INAD, j'ai adhéré un an et je n'ai pas renouvelé : ce poireau nigaudon de Cailac ayant frappé son point Godwin pour défendre corps et âme les audiotels, pour ensuite me menacer moi ainsi qu'une collègue de procès : mais qu'il aille se faire braire. Je n'ai évidemment jamais eu de procès. Mais ambiance quand même. Dans le monde de la voyance, le privilège blanc fonctionne ainsi : vous être Grand Voyant Marabout Médium blah blah et vous arnaquez les gens ? L'INAD vous pourfendra de son doigt vengeur. Vous êtes patron d'audiotel, avec tout ce que cela implique comme conditions de travail débiles pour vous employés, ce qui constitue en soi une arnaque - soyons sérieux deux minutes- : le sieur Cailac volera à votre secours et il y aura « quelques mises au point « musclés » intellectuellement, ce qui est normal et légitime dans le cadre d'un débat polémique et contradictoire sur les audiotels, qui ne sont pas à mettre tous dans le même sac. » Ça veut dire quoi musclées intellectuellement ? Je crois -et je ne suis pas la seule- que cela signifie surtout que l'INAD ne veut pas d'embrouilles avec les audiotels et les voyants, à paillettes ou pas, qui en possèdent tout en étant inscrits chez eux, valà valà. Regardez qui nourrit qui, vous saurez à qui va la loyauté. Bref. La prochaine fois que vous voudrez cracher sur la voyance, vous saurez précisément sur qui cracher et avec quels arguments. Un jour, j'en ferais une BD. OH oui ! Un jour...